

# TSARAP

coopérative  
expertise comptable & audit



TSARAP Scop sas

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre  
de la région Rhône-Alpes

Société de commissariat aux comptes inscrite  
à la compagnie régionale de Lyon

8-10 rue Jacquard  
69004 Lyon

[www.tsarap-scop.com](http://www.tsarap-scop.com)  
[contact@tsarap-scop.com](mailto:contact@tsarap-scop.com)

06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02

# TSARAP

coopérative  
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP  
SAS

**Siège Social :**  
8-10 rue jacquard  
69004 Lyon

**Contact :**  
06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02a  
contact@tsarap-scop.com  
www.tsarap-scop.com

**Siret :**  
82112451800027

**Code NAF :**  
6820Z

**N°  
Intracommunautaire  
tva :** FR75821124518



Société Coopérative et  
Participative à capital  
variable



Société de Commissariat  
aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de  
Lyon



commissaire  
aux comptes

Société d'Expertise  
Comptable inscrite au  
tableau de l'Ordre de la  
Région Rhône-Alpes



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE  
31/12/2023

L'EQUIPEE  
ASSOCIATION

# TSARAP

coopérative  
expertise comptable & audit

TSARAP EXPERTISE SCOP  
SAS

**Siège Social :**  
8-10 rue jacquard  
69004 Lyon

**Contact :**  
06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02a  
contact@tsarap-scop.com  
www.tsarap-scop.com

**Siret :**  
82112451800027

**Code NAF :**  
6820Z

**N°  
Intracommunautaire  
tva :** FR75821124518



Société Coopérative et  
Participative à capital  
variable



Société de Commissariat  
aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de  
Lyon



commissaire  
aux comptes

Société d'Expertise  
Comptable inscrite au  
tableau de l'Ordre de la  
Région Rhône-Alpes



## L'EQUIPEE

La Cartoucherie, Rue de Chony  
26500 BOURG LES VALENCE

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2023

A l'Assemblée Générale de l'Association L'EQUIPEE

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association L'EQUIPEE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

# TSARAP

c o o p é r a t i v e  
e x p e r t i s e c o m p t a b l e & a u d i t

TSARAP EXPERTISE SCOP  
SAS

**Siège Social :**  
8-10 rue jacquard  
69004 Lyon

**Contact :**  
06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02a  
contact@tsarap-scop.com  
www.tsarap-scop.com

**Siret :**  
82112451800027

**Code NAF :**  
6820Z

**N°  
Intracommunautaire  
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et  
Participative à capital  
variable**



**Société de Commissariat  
aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de  
Lyon**



**commissaire  
aux comptes**

**Société d'Expertise  
Comptable inscrite au  
tableau de l'Ordre de la  
Région Rhône-Alpes**



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'exhaustivité des produits et plus particulièrement sur la comptabilisation des subventions inscrites au compte de résultat.
- La comptabilisation et la valorisation des en-cours de production inscrits à l'actif du bilan relatif aux coûts engagés sur la fin de cet exercice pour l'organisation du prochain festival.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

# TSARAP

c o o p é r a t i v e  
e x p e r t i s e c o m p t a b l e & a u d i t

TSARAP EXPERTISE SCOP  
SAS

**Siège Social :**  
8-10 rue jacquard  
69004 Lyon

**Contact :**  
06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02a  
contact@tsarap-scop.com  
www.tsarap-scop.com

**Siret :**  
82112451800027

**Code NAF :**  
6820Z

**N°  
Intracommunautaire  
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et  
Participative à capital  
variable**



**Société de Commissariat  
aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de  
Lyon**



**commissaire  
aux comptes**

**Société d'Expertise  
Comptable inscrite au  
tableau de l'Ordre de la  
Région Rhône-Alpes**



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de l'Association.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

# TSARAP

c o o p é r a t i v e  
e x p e r t i s e c o m p t a b l e & a u d i t

TSARAP EXPERTISE SCOP  
SAS

**Siège Social :**  
8-10 rue jacquard  
69004 Lyon

**Contact :**  
06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02a  
contact@tsarap-scop.com  
www.tsarap-scop.com

**Siret :**  
82112451800027

**Code NAF :**  
6820Z

**N°  
Intracommunautaire  
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et  
Participative à capital  
variable**



**Société de Commissariat  
aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de  
Lyon**



**commissaire  
aux comptes**

**Société d'Expertise  
Comptable inscrite au  
tableau de l'Ordre de la  
Région Rhône-Alpes**



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il

# TSARAP

c o o p é r a t i v e  
e x p e r t i s e c o m p t a b l e & a u d i t

## TSARAP EXPERTISE SCOP SAS

**Siège Social :**  
8-10 rue jacquard  
69004 Lyon

**Contact :**  
06 66 20 15 42  
04 72 26 52 02a  
contact@tsarap-scop.com  
www.tsarap-scop.com

**Siret :**  
82112451800027

**Code NAF :**  
6820Z

**N°  
Intracommunautaire  
tva :** FR75821124518



**Société Coopérative et  
Participative à capital  
variable**



**Société de Commissariat  
aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de  
Lyon**



**commissaire  
aux comptes**

**Société d'Expertise  
Comptable inscrite au  
tableau de l'Ordre de la  
Région Rhône-Alpes**



conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, Le 21/02/2024s

Pour TSARAP EXPERTISE  
Commissaire aux Comptes

Frédéric MOIROUX  
Commissaire aux Comptes

## COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

## Sommaire

<b>Bilan Association</b>	<b>2</b>
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>9</b>
<i>PREAMBULE</i>	9
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	9
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	10
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	11
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	12
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	13
<i>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</i>	14

---

## Bilan Association

## Bilan Actif

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

État exprimé en €		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	1 704,00	1 704,00		
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	35 739,96	35 738,96	1,00	1,00
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations Corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat et outillage indus.	20 423,17	19 822,12	601,05	1 542,90
	Autres immobilisations corporelles	61 528,92	46 019,09	15 509,83	7 105,57
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cé					
<b>Immobilisations Financières</b>					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
	<b>TOTAL (I)</b>	119 396,05	103 284,17	16 111,88	8 649,47
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en-cours</b>				
	Stocks et en-cours	72 614,22	3 278,88	69 335,34	68 965,66
	<b>Créances</b>				
	Créances cli., adhr., usagers et cpt. rattachés	52 077,16	2 485,08	49 592,08	42 003,69
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	64 740,58		64 740,58	114 009,21
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	94 589,56		94 589,56	121 439,23	
Charges constatées d'avance					
	<b>TOTAL (II)</b>	284 021,52	5 763,96	278 257,56	346 417,79
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		403 417,57	109 048,13	294 369,44	355 067,26



COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023 (Du 01/01/2023 Au 31/12/2023)	Exercice N-1 (Du 01/01/2022 Au 31/12/2022)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	10 066,20	770,00
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	235 520,21	215 688,62
dont parrainages	2 800,00	3 300,00
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	229 407,00	235 587,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	70,00	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	2 000,00	
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	1 979,00	
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	10 200,00	9 200,00
<b>Autres produits</b>	118,46	1 118,19
<b>TOTAL I</b>	<b>489 360,87</b>	<b>462 363,81</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	1 907,87	3 067,92
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	135 206,37	150 260,07
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 813,90	2 858,01
Salaires et traitements	232 257,21	206 400,73
Charges sociales	89 198,95	76 520,11
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 938,30	6 871,01
Dotations aux provisions	1 160,00	2 304,00
Reports en fonds dédiés	5 476,97	6 154,60
Autres charges	892,85	2 047,47
<b>TOTAL II</b>	<b>475 852,42</b>	<b>456 483,92</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>13 508,45</b>	<b>5 879,89</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 754,67	676,63
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 754,67</b>	<b>676,63</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	-	-
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 754,67</b>	<b>676,63</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>15 263,12</b>	<b>6 556,52</b>

**Compte de résultat - Suite**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023 (Du 01/01/2023 Au 31/12/2023)	Exercice N-1 (Du 01/01/2022 Au 31/12/2022)
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	541,09	2 042,03
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>541,09</b>	<b>2 042,03</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	-	-
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>541,09</b>	<b>2 042,03</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>491 656,63</b>	<b>465 082,47</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>475 852,42</b>	<b>456 483,92</b>
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>15 804,21</b>	<b>8 598,55</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	33 317,00	32 630,00
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>33 317,00</b>	<b>32 630,00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	33 317,00	32 630,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>33 317,00</b>	<b>32 630,00</b>

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE	Exercice 2023 (Du 01/01/2023)	Exercice 2022 (Du 01/01/2022)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	<b>10 066,20</b>	<b>770,00</b>
756 - Adhésion	10 066,20	770,00
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>235 520,21</b>	<b>215 688,62</b>
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
<b>Ventes de prestations de services</b>	<b>235 150,53</b>	<b>205 379,86</b>
706 - Prestations de services		240,00
7061 - Interventions de sensibilisation	83 606,50	74 685,55
7062 - Interventions de formations	67 145,50	41 536,16
70621 - Interventions de team building	5 380,00	7 480,00
7063 - Parrainages, sponsors	2 800,00	3 300,00
7064 - Recettes publiques	8 772,00	9 600,00
7065 - Refacturation frais pédagogiques	25 782,57	25 635,02
7066 - Refacturation frais techniques	22 055,00	22 626,12
7067 - Refacturation frais transports	15 795,66	15 371,22
7068 - Locations d'expositions	1 240,00	1 000,00
7069 - Refacturation frais de repas	216,60	2 131,56
7083 - Locations diverses		150,00
7088 - Autres produits d'activités annexes	2 356,70	1 624,23
<b>Production stockées</b>	<b>369,68</b>	<b>10 308,76</b>
71335 - Travaux en cours	369,68	10 308,76
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>229 407,00</b>	<b>235 587,00</b>
Concours publics et subventions d'exploitation		
741 - Subv. Valence Agglo Sud RA	82 000,00	82 000,00
742 - Subv. Département Drôme	46 000,00	44 500,00
743 - Subv. Région ARA	31 000,00	31 000,00
7432 - Subv. Région ARA Leader		
7411 - Subv. Ville de Valence		
7442 - Subv. Ville de Guilherand-Granges	1 000,00	1 000,00
7446 - Subv. Ville de Romans		1 000,00
7449 - Subv. Contrats de villes	4 300,00	2 000,00
7451 - Subv. DRAC ARA	54 200,00	60 480,00
7471 - Subv. Fonjep	7 107,00	7 107,00
7474 - Subv. Service Civique		
7475 - Subv. C.A.F.		2 000,00
7467 - Subv. FDVA	3 800,00	4 500,00
7477 - Subv. Aide au paiement		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>70,00</b>	
Dons manuels	70,00	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
<b>Contributions financières</b>	<b>2 000,00</b>	
<b>Reprises sur amort. ,dépréciations, prov. et transferts de charges</b>	<b>1 979,00</b>	
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>10 200,00</b>	<b>9 200,00</b>
7894 - Utilisation des fonds dédiés sur subv. exploitation	10 200,00	9 200,00
<b>Autres produits</b>	<b>118,46</b>	<b>1 118,19</b>
758 - Produits divers de gestion courante	118,46	1,19
7585 - Contributions volontaires		1 117,00
<b>TOTAL I</b>	<b>489 360,87</b>	<b>462 363,81</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Achats de marchandises</b>	<b>1 907,87</b>	<b>3 067,92</b>
60221 - Achats fournitures déco	1 164,43	1 215,88
60222 - Achats fournitures régie	743,44	1 852,04
<b>Variation de stocks</b>		
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>135 206,37</b>	<b>150 260,07</b>
605 - Achats matériel, équipements, trav.	8 444,08	17 965,19
60611 - Electricité	5 244,06	3 400,74
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 162,74	1 924,87
6064 - Fournitures administratives	2 535,41	2 244,34
6068 - Autres matières et fournitures		206,66
611 - Sous traitance générale	992,00	800,00
6132 - Locations immobilières	340,00	1 440,00
61351 - Locations mobilières fonctionnement	3 283,20	3 177,49
61352 - Locations mobilières interventions	975,76	449,79
61353 - Locations mobilières Festival	7 089,00	6 547,80
61354 - Locations films	6 642,90	5 891,99
61355 - Locations Smile&Pay	104,40	
614 - Charges locatives et de co-propriété	13 463,62	11 858,79
6512 - Entretien réparations sur biens immo	5 614,58	5 966,95
6155 - Entretien réparations sur biens mobiliers	60,00	
6156 - Maintenance	5 984,10	103,60
6161 - Multirisques	2 356,70	2 638,45
6181 - Documentation générale	412,46	1 460,85
6183 - Documentation technique	617,91	
6185 - Frais de colloques, séminaires, conférences	191,00	180,00

621 - Personnel extérieur à l'association	460,80	
62261 - Honoraires Commissaire aux comptes	3 000,00	3 000,00
62262 - Honoraires artistiques	15 687,94	22 473,49
62263 - Honoraires administratifs	4 400,00	12 180,00
6231 - Annonces et insertions	1 720,84	568,00
6234 - Cadeaux aux usagers	641,80	740,40
6236 - Catalogues et imprimés	10 917,60	13 308,60
6241 - Transports sur achats	752,00	
62511 - Déplacements administratifs	2 021,75	543,10
62512 - Déplacements interventions pédagogiques	9 875,75	10 506,64
62513 - Déplacements Festival	3 167,34	4 601,99
6256 - Missions	1 353,50	851,60
6257 - Réceptions	6 212,05	6 693,93
6261 - Affranchissements & Transports express	4 462,13	2 204,16
6262 - Téléphone & Internet	4 132,35	5 724,49
627 - Services bancaires et assimilés	886,60	606,16
<b>Aides financières</b>		
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>3 813,90</b>	<b>2 858,01</b>
6333 - Participation employeurs à la formation pro continue	417,52	
63331 - Cotisations AFDAS Permanents	2 048,78	1 661,15
63332 - Cotisations AFDAS Intermittents	1 347,60	1 196,86
<b>Salaires et traitements</b>	<b>234 496,86</b>	<b>206 400,73</b>
64111 - Salaires administratifs	148 332,87	130 443,41
64112 - Salaires techniciens intermittents	64 174,97	54 683,52
64114 - Salaires formateurs	5 912,50	8 506,50
64115 - Salaires techniciens régime général	4 870,80	5 739,25
6412 - Congés payés	1 889,48	1 035,80
6413 - Primes et gratifications	5 515,00	4 952,00
6414 - Indemnités et avantages divers	1 500,99	255,15
64161 - Défraiements non soumis Permanents	20,20	135,80
64162 - Défraiements non soumis Intermittents	40,40	427,70
6481 - Indemnités stagiaires	2 239,65	2 293,20
<b>Charges sociales</b>	<b>86 959,30</b>	<b>76 520,11</b>
64511 - Cotisations URSSAF Permanents	30 991,00	29 683,39
64512 - Cotisations URSSAF Intermittents	14 274,66	12 236,62
64531 - Cotisations AUDIENS Permanents	12 275,41	11 217,19
64532 - Cotisations AUDIENS Intermittents	5 145,32	4 392,82
64541 - Cotisations ASSEDIC Permanents	5 870,23	5 639,57
64542 - Cotisations ASSEDIC Intermittents	6 842,47	5 300,14
64581 - AGESEA / Droits d'auteur	116,67	705,45
64582 - Cotisations Congés Spectacles	9 926,79	8 421,29
64583 - Charges sur Congés Payés	699,49	304,97
6475 - Médecine du travail, pharmacie	817,26	639,51
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	<b>5 938,30</b>	<b>6 871,01</b>
68111 - Dotations aux amortissements immos incorporelles	5 938,30	6 871,01
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>1 160,00</b>	<b>2 304,00</b>
6817 - Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants		
68174 - Dotations aux prov. pour dépréciation des créances clients	1 160,00	2 304,00
<b>Reports en fonds dédiés</b>	<b>5 476,97</b>	<b>6 154,60</b>
6894 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	5 476,97	6 154,60
<b>Autres charges</b>	<b>892,85</b>	<b>2 047,47</b>
6512 - Droits diffusion films		
6516 - Droits d'auteurs et de reproduction (SACEM)	539,85	553,54
656 - Adhésion	353,00	527,00
658 - Charges diverses de gestion courante		966,93
<b>TOTAL II</b>	<b>475 852,42</b>	<b>456 483,92</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>13 508,45</b>	<b>5 879,89</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>De participations</b>		
<b>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</b>		
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>1 754,67</b>	<b>676,63</b>
7894 - Utilisation des fonds dédiés sur subv. exploitation	1 754,67	676,63
<b>Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges</b>		
<b>Différences positives de change</b>		
<b>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 754,67</b>	<b>676,63</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</b>		
<b>Intérêts et charges assimilés</b>		
<b>Différences négatives de change</b>		
<b>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>TOTAL IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 754,67</b>	<b>676,63</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>15 263,12</b>	<b>6 556,52</b>

**Compte de résultat détaillé - Suite**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE	Exercice 2023 (Du 01/01/2023 Au 31/12/2023)	Exercice 2022 (Du 01/01/2022 Au 31/12/2022)
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Sur opérations de gestion</b>	-	-
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<b>Sur opérations en capital</b>	541,09	2 042,03
777 - Quote-part des subv. d'invest. au résultat de l'exercice	541,09	2 042,03
<b>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</b>	-	-
7875 - Rep/prov pour risques & charges exceptionnels		
<b>TOTAL V</b>	<b>541,09</b>	<b>2 042,03</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>Sur opérations de gestion</b>		
6718 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
<b>Sur opérations en capital</b>		
<b>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions</b>		
<b>TOTAL VI</b>	-	-
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>541,09</b>	<b>2 042,03</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>491 656,63</b>	<b>465 082,47</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>475 852,42</b>	<b>456 483,92</b>
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>15 804,21</b>	<b>8 598,55</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Dons en nature</b>		
<b>Prestations en nature</b>	33 317,00	32 630,00
<b>Bénévolat</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>33 317,00</b>	<b>32 630,00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Secours en nature</b>		
<b>Mise à disposition gratuite de biens</b>		
<b>Prestations en nature</b>	33 317,00	32 630,00
<b>Personnel bénévole</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>33 317,00</b>	<b>32 630,00</b>

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'association a pour objet, sans but lucratif, directement ou indirectement, de concevoir, réaliser, développer ou soutenir toute activité d'intérêt général à caractère artistique, culturel, éducatif, social, familial ou de mise en valeur du patrimoine culturel et œuvrant pour la promotion, la création et la diffusion du cinéma d'animation et la création image par image, sous toutes leurs formes.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 294 369,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 15 804,21 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/02/2024 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 119 396

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	37 444	0	0	37 444
Immobilisations corporelles	68 551	13 401	0	81 952
Immobilisations financières	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>105 995</b>	<b>13 401</b>	<b>0</b>	<b>119 396</b>

Amortissements et provisions d'actif = 103 284

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	37 443	0	0	37 443
Immobilisations corporelles	59 903	5 938	0	65 841
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>97 346</b>	<b>5 938</b>	<b>0</b>	<b>103 284</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de recherches & développement	1 704	1 704	0	4 ans
Logiciels	16 516	16 516	0	de 1 à 8 ans
Matériel et outillage	20 423	19 822	601	de 3 à 10 ans
Inst.agenc.divers				10 ans
Matériel de transport	2 078	354	1 724	5 ans
Mat.bureau &informatique	45 378	34 026	11 352	de 3 à 10 ans
Mobilier	6 849	6 690	159	de 3 à 10 ans
Materiel son	7 224	4 949	2 275	4 ans
Exposition	19 224	19 224	0	6 ans
<b>TOTAL</b>	<b>119 396</b>	<b>103 285</b>	<b>16 111</b>	

Etat des créances = 114 333

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant	114 333	114 333	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>114 333</b>	<b>114 333</b>	

Provisions pour dépréciation = 5 764

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	3 279	0			3 279
Comptes de tiers	3 304	0	819		2 485
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>6 583</b>	<b>0</b>	<b>819</b>		<b>5 764</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 0

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

**Charges constatées d'avance = 0**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**Annexes aux comptes annuels (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Etat des dettes = 99 714**

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commande				
Fournisseurs	16 378	16 378		
Dettes fiscales & sociales	37 770	37 770		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 566	2 566		
Produits constatés d'avance	43 000	43 000		
<b>TOTAL</b>	<b>99 714</b>	<b>99 714</b>		

**Charges à payer par postes du bilan = 24 357**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 620
Dettes fiscales & sociales	18 620
Autres dettes	117
<b>TOTAL</b>	<b>24 357</b>

**Produits constatés d'avance = 43 000**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### *Ventilation du chiffre d'affaires = 232 350*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<b>Nature du chiffre d'affaires</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Ventes de produits finis		
Produits des activités annexes	3 497	1,50 %
Prestation de services	228 853	98,50 %
<b>TOTAL</b>	<b>232 350</b>	<b>100.00 %</b>

#### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

#### Produits à recevoir = 0

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
<i>Factures à établir. (418100)</i>	0
<i>Produits à recevoir (428700)</i>	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

#### Charges constatées d'avance = 0

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
<i>Charges constat.d'av (486000)</i>	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

#### Charges à payer = 22 218

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
<i>Fournis.fact.non par (408100)</i>	5 620
<b>TOTAL</b>	<b>5 620</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
<i>Conges a payer (428200)</i>	11 542
<i>Autres charges à payer 428600)</i>	
<i>Org.soc. ch/conges (438200 )</i>	5 056
<i>Etat taxe sur les salaires (448400)</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>16 598</b>

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

## Valorisation de la mise à disposition des locaux de L'équipée à la Cartoucherie en 2023

Lieu	Ville	Montant
La Cartoucherie	Bourg-lès-Valence	33 317
<b>TOTAL</b>		<b>33 317</b>

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté de Communes Valence Romans Agglo met à disposition à titre gratuit des locaux de L'équipée à la Cartoucherie.

## Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont Rbts		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
MCNG Romans	5 200,00 €		5 200,00 €				
MPT/CIAP Romans	5 000,00 €					5 000,00 €	5 000,00 €
Ecole Seignobos Valence	1 154,60 €		1 154,60 €				
Collège La Chapelle		600,00 €				600,00 €	
Lyc 3 Sources Bourg-lès-Vlce		231,57 €				231,57 €	
Collège St Victor Valence		800,00 €				800,00 €	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>11 354,60 €</b>	<b>1 631,57 €</b>	<b>6 354,60 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6 631,57 €</b>	<b>5 000,00 €</b>

## Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	70 026				70 026
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	93 180	8 599			101 778
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	8 599	-8 599	15 804		15 804
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>171 804</b>	<b>0</b>	<b>15 804</b>	<b>0</b>	<b>187 608</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	957			541	416
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>172 761</b>	<b>0</b>	<b>15 804</b>	<b>541</b>	<b>188 0241</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

## Provisions et dépréciations

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Provision pour risques et charges	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>